

Sandweiler, le 24 janvier 2020

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, le **jeudi 30 janvier 2020 à 16h15**.

Avant le début de la séance à 16h00, le bourgmestre procédera à l'assermentation des deux nouveaux conseillers communaux en la personne de Mme Corine Courtois et M. Patrick Martin.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Tableau de préséance
3. PPF initial 2020
4. PAP « Birelergronn-Birelerhaff »
5. PAP « am Duerfkär »
6. CIGR Syrdall Asbl – Convention 2020
7. Acte notarié d'une cession gratuite no.2020/0057
8. Acte notarié d'une cession gratuite no.44/2020
9. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

10. Démission d'un fonctionnaire communal
11. Création d'un poste de fonctionnaire dans la carrière B1

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

